



Février 2018

Sur des difficultés du quotidien...

Prise en charge des nouveaux appareils de mesure de la glycémie

Question du 02/05/2017 à Mme la Ministre de la santé sur la prise en charge d'un nouvel équipement de mesure de la glycémie.

Les diabétiques disposent maintenant d'un outil très innovant de mesure de leur taux de glucose : avec une pastille étanche fixée sur le bras, le taux est mesuré par ce capteur, sans piqûre et en permanence, les mesures étant ensuite collectées à distance par un lecteur à écran.

Les pastilles doivent cependant être changées toutes les deux semaines. Malheureusement, malgré les gros avantages de cet équipement pour le confort et le suivi médical des malades, l'accord entre l'assurance maladie et le fabricant n'a toujours pas été conclu.

Actuellement, les patients doivent donc soit payer l'appareil et le remplacement des pastilles [...], pour un coût très élevé, soit accepter d'être moins bien suivis et soignés, en continuant à effectuer la traditionnelle piqûre au doigt. [...]

Il lui demande d'intervenir afin **d'obtenir dès que possible un accord de prise en charge des nouveaux équipements de mesure de la glycémie**, qui privilégierait l'intérêt des diabétiques et de l'assurance maladie.

Texte de la réponse du 16/05/2017

En France, près de 3 millions de personnes prennent un traitement médicamenteux pour un diabète (4,7% de la population). La réduction des complications passe notamment par des mesures hygiéno-diététiques, mais aussi par l'optimisation du contrôle glycémique, dont l'efficacité n'est plus à démontrer sur la prévention des complications spécifiques du diabète.

Le dispositif FreeStyle Libre est un lecteur de glycémie de nouvelle génération. Il permet d'effectuer une mesure flash du taux de glucose sans lancette, sans piqûre. **Il va remplacer la mesure de la glycémie par prélèvement sanguin.**

Des études ont montré une amélioration de l'équilibre glycémique et un impact positif sur le suivi des patients et leur capacité à mieux s'insérer dans la vie sociale. [...] Le Comité économique des produits de santé (CEPS) a mené une négociation avec le laboratoire Abbott sur le prix du nouveau système d'auto-surveillance de la glycémie sans contact FreeStyle Libre.

La négociation a abouti à un accord permettant de prendre en charge ce dispositif médical à 100% par l'Assurance maladie. [...]

Cet accord représente une avancée majeure pour la qualité de vie des patients diabétiques : [...] ; **300 000 patients** insulinotraités sous multi-injections ou pompe, **devraient à terme bénéficier de ce dispositif innovant.**

Apport des déchets pour les personnes handicapées

Question du 30/05/2017 à Mme la Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, sur la mise place des points d'apport volontaire pour les personnes en situation de handicap.

Ces points d'apport volontaire regroupent plusieurs bacs de couleurs différentes permettant d'effectuer un tri lors de la dépose de déchets. L'accès à la goulotte d'entrée de chaque container est conditionné par la lecture d'un badge.

Cette mise en place entraîne la suppression des collectes effectuées au domicile des personnes ou au plus près des foyers [...]. S'ajoutant à la simple difficulté générée par le déplacement en lui-même et le transport des déchets ménagers, **l'accès aux goulottes d'entrée peut s'avérer rédhibitoire pour les personnes en situation de handicap.**

La seule solution est alors l'appel à la solidarité de personnes autonomes. Cette situation va indéniablement à l'encontre des ambitions portées par la loi du 1/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Il lui demande d'alerter les gestionnaires de collectes d'ordures ménagères pour **que la**

situation de handicap des personnes soit prise en compte individuellement lors de la collecte des ordures ménagères.

Pas de réponse ministérielle avant juin 2017, fin de la 14^{ème} législature. Une relance par courrier a été faite le 17/11/2017 auprès de la nouvelle Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées.

Aidants familiaux auprès des personnes souffrant de maladie neurodégénérative

Question du 21/03/2017 à la Ministre de la santé sur les conditions d'accompagnement des proches aidants des personnes atteintes de maladies neurodégénératives.

En effet, si la loi [...] du 28/12/2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement a apporté une reconnaissance des proches aidants des personnes âgées dépendantes en cherchant à donner la priorité à l'accompagnement à domicile, les mesures d'accompagnement, de soutien et d'aide au répit demeurent très insuffisantes et inadaptées à leurs besoins.

La loi instaure ainsi en théorie un droit au répit pour les proches aidants [...] assurant une présence ou une aide indispensable à la vie à domicile de leur proche, et qui ne peuvent être remplacés pour assurer cette aide par une personne de l'entourage.

Mais les conditions du bénéfice de cette aide et son montant, porté au maximum à 500 euros par an, ne correspondent absolument pas au niveau des besoins des proches aidants ni sur la durée, ni au regard du financement de l'accueil en hébergement temporaire ou pour l'emploi d'un accompagnant au domicile.

Par ailleurs, les conditions d'un accompagnement durable de la personne en perte d'autonomie à domicile, notamment pour permettre un réel répit de l'aidant, posent **la question du statut des personnels et des conditions de rémunération** des auxiliaires de vie ou aides à domicile, qui doivent pouvoir rester au domicile sur des durées longues, de jour comme de nuit.

Enfin, **il apparaît indispensable que les proches aidants, comme les familles, puissent bénéficier d'une réelle formation** sur ce que sont la maladie de leur proche, les conditions et les réactions à avoir pour un accompagnement dans les tâches quotidiennes et au niveau thérapeutique.

Ces problématiques, soulevées par de nombreuses associations d'aidants et de familles de malades, doivent trouver des réponses concrètes. [...]

Aussi, il souhaiterait connaître les dispositions qu'elle compte prendre, et les nouveaux moyens à mobiliser, pour **concrétiser l'ambition et la priorité avancées d'un maintien à domicile des personnes âgées dépendantes, plus particulièrement celles atteintes de maladies neurodégénératives.**

Les députés communistes ont inscrit dans leur niche parlementaire du 8 mars 2018 une proposition de loi sur les aidants familiaux.

Tirage au sort pour s'inscrire dans les universités

Question du 30/05/2017 à la Ministre de l'enseignement supérieur sur la circulaire du 24/04/2017 qui instaure la possibilité d'un tirage au sort afin de pallier le manque de places disponibles dans les universités.

Elle énumère les différents critères de classement puis au final officialise le tirage au sort. Alors que la volonté d'amener le maximum d'élèves à poursuivre des études supérieures a été le fil conducteur de toutes les réformes précédentes, cette circulaire entrave l'accès des étudiants à ces études.

Pire, elle instaure un sentiment de profonde injustice pour les étudiants qui [...] n'auront pas eu la chance d'être tirés au sort. Mettre en place un projet ambitieux pour l'enseignement supérieur et les étudiants, se donner les moyens de permettre aux étudiants de poursuivre dans des conditions correctes un enseignement de qualité devraient être des enjeux majeurs [...]. Au lieu de cela, l'État instaure de nouveaux critères de sélection aboutissant à un jeu de hasard inacceptable.

Il lui demande d'abroger immédiatement la circulaire et d'allouer des moyens supplémentaires à l'enseignement supérieur.

Une nouvelle procédure d'admission supprimant le tirage au sort est effective depuis le 15/01/2018. Le projet de loi sur « l'orientation et la réussite des étudiants » instaure cependant une forme de sélection sous le prétexte du manque de places, remettant en cause le libre accès à l'université de tous les bacheliers.